

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GDEZ

Evénement :	sortie latérale de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée :	corrections inappropriées.

Conséquences et dommages : aéronef légèrement endommagé.
Aéronef : avion Robin DR 400 - 120.
Date et heure : samedi 15 novembre 1997 à 17 h 20.
Exploitant : club.
Lieu : AD Orléans Saint-Denis-de-l'Hôtel (45), piste revêtue, distance disponible à l'atterrissage 1000 m.
Nature du vol : solo.
Personnes à bord : pilote stagiaire seul à bord.
Titres et expérience : pilote stagiaire 26 ans, 12 h 30 de vol en double commande.
Conditions météorologiques : à 17 h 00 à Orléans Bricy : vent 180° / 08 kt à 12 kt, visibilité 9 km, pluie et bruine faibles, OVC à 750 pieds, température 13 °C. coucher du soleil à 17 h 15.

Circonstances

A l'issue de son premier vol solo d'une durée de 15 minutes, le pilote atterrit en piste 23. L'avion roule sur environ 150 mètres ; le pilote se penche sur la poignée de frein et se rend compte peu après qu'il s'est écarté de l'axe de piste. Il corrige au pied, et, jugeant cette action inefficace, décide de réajuster la puissance mais par inadvertance remet pleins gaz. L'avion sort de piste par la gauche, traverse la piste en herbe et finit sa course pleins gaz sur un talus. L'instructeur était en contact radio avec le pilote, demande à celui-ci de couper instantanément les magnétos, la batterie et l'arrivée d'essence.

La description de l'événement résulte des informations fournies par le pilote stagiaire et son instructeur. Auparavant, ils avaient effectué ensemble un tour de piste avant que l'instructeur décide du lâcher.